

AVIS DE PRÉSENTATION DU CADRE DE RÉFÉRENCE PREMIÈRE NATION DE MARTEN FALLS – PROJET DE ROUTE D'ACCÈS COMMUNAUTAIRE

La Première Nation de Marten Falls (PNMF) a déposé le cadre de référence (CdR) d'une évaluation environnementale distincte visant le projet de route d'accès communautaire de la Première Nation de Marten Falls (ci-après le « Projet »). Le CdR a été soumis au ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs (MEPP) aux fins d'examen, comme le prévoit la *Loi sur les évaluations environnementales*. S'il est approuvé, le CdR servira à encadrer la préparation et l'examen de l'évaluation environnementale du Projet. Dans le cadre du processus de présentation, les communautés autochtones, les organismes gouvernementaux et les parties intéressées sont invités à examiner le CdR et à soumettre leurs commentaires au MEPP.

Le Projet – La PNMF est une communauté autochtone du grand nord de l'Ontario située à la confluence des rivières Albany et Ogoki, environ 170 km au nord-est de Nakina, Ontario. Le Projet consiste en une route d'accès communautaire polyvalente toutes saisons d'une longueur d'environ 190 à 230 km qui reliera la collectivité de la PNMF au réseau routier provincial de l'Ontario. Les différents tracés mis de l'avant dans l'évaluation environnementale figurent sur la carte d'accompagnement.

La PNMF a conclu un accord volontaire avec le MEPP visant à soumettre le Projet au régime de la *Loi sur les évaluations environnementales*. Le CdR soumis pour examen prend en considération les commentaires reçus par la PNMF sur l'ébauche du CdR. Sous réserve de l'approbation du ministre de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, la PNMF amorcera l'évaluation environnementale conformément au CdR approuvé par le ministre et à la *Loi sur les évaluations environnementales*, dans le but d'évaluer les effets potentiels des différents tracés et de recommander des mesures de gestion des impacts susceptibles d'éviter ou d'atténuer ces effets.

Raison d'être du Projet – À l'heure actuelle, la PNMF est accessible par voie aérienne et par une route d'hiver qui doit être reconstruite chaque année. La route d'hiver a été jugée insuffisante pour répondre aux besoins de la communauté et à d'autres nécessités de transport, une situation attribuable en grande partie à la fiabilité déficiente de la route d'hiver. La raison d'être du Projet est de contribuer au bien-être de la PNMF en fournissant un accès fiable à la communauté toute l'année durant. La route procurera les avantages suivants à la PNMF : transport plus sécuritaire, réduction du prix des denrées alimentaires, du carburant et des fournitures, amélioration des services sociaux, des soins de santé et de l'éducation et occasions futures de développement économique. La route sera polyvalente; elle sera utilisée à la fois par la communauté et par d'autres usagers, y compris l'industrie.

Examen du cadre de référence Le CdR pourra être consulté par le public à compter du **23 octobre 2020, pour une période de 60 jours**. Les versions numériques du CdR et des documents à l'appui peuvent être consultées sur le site Web du projet : <http://www.martenfallsaccessroad.ca>. Des exemplaires imprimés de ces documents seront disponibles pour consultation en personne dans les bureaux administratifs des communautés autochtones et aux endroits indiqués ci-dessous.

- **Bibliothèque publique de Greenstone – section Geraldton** : 405 2nd St. W., Geraldton
- **Bibliothèque publique de Greenstone – section Longlac** : 110 Kenogami Drive, Longlac
- **Bibliothèque publique de Sioux Lookout** : 21 Fifth Avenue, Sioux Lookout
- **Administration des Premières Nations de Matawa** : 233 S. Court Street, 2nd floor, Thunder Bay
- **Bibliothèque publique de Timmins** : 320 2nd Avenue, Timmins, Ontario, P4N 8A4

Le CdR pourra être consulté en personne à ces endroits seulement, qui sont ouverts au public à la date de publication de l'avis de présentation.

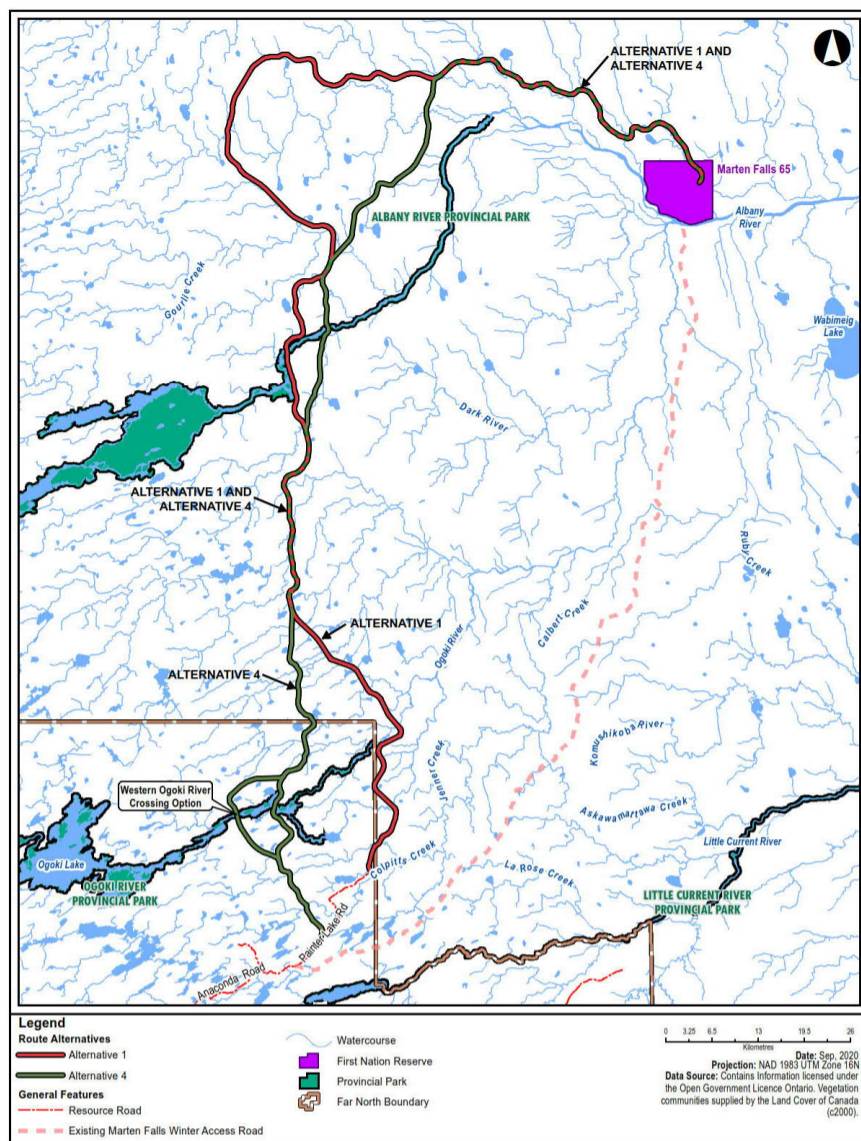
Les commentaires sur le CdR doivent être soumis par écrit au MEPP d'ici le **21 décembre 2020, à 17 h**. Tous les commentaires doivent être envoyés à :

Sasha McLeod et Shannon Gauthier
Agent des projets spéciaux et agente de projet
Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs – Direction des évaluations environnementales
135 St. Clair Avenue West, 1st Floor, Toronto, Ontario, M4V 1P5
Tél. : 416-268-5984 / 416-258-8215
Courriel : sasha.mcleod@ontario.ca et shannon.gauthier@ontario.ca

Une copie de tous les commentaires soumis au MEPP sera envoyée au promoteur pour examen. Pour de plus amples renseignements sur le Projet, veuillez communiquer avec :

Lawrence Baxter
Senior Community Member Advisor, PNMF
James McCutcheon
Project Manager, AECOM

1-800-764-9114
info@martenfallsaccessroad.ca
www.martenfallsaccessroad.ca



For an English copy of this Notice, please visit the Project's Website or request a copy from a Project representative by email.

Tous les renseignements personnels, comme le nom, l'adresse, le numéro de téléphone ou l'emplacement d'une propriété, figurant dans une soumission ou une demande d'information seront recueillis, conservés et rendus publics par le ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs pour des raisons de transparence et de consultation. Les renseignements seront recueillis et conservés sous le régime de la *Loi sur les évaluations environnementales*, ou dans le but de créer un document accessible au grand public comme il est décrit à l'article 37 de la *Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée*. Les renseignements personnels que vous fournirez seront publiés dans un document accessible au grand public, à moins que vous ne demandiez que ceux-ci demeurent confidentiels. Pour en savoir plus à ce sujet, veuillez communiquer avec le gestionnaire du Projet ou avec le coordonnateur de l'accès à l'information et de la protection de la vie privée du ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs au 416-314-4075.

Date de publication : 23 octobre 2020